

Scolaire Péri-scolaire



Grâce à la participation financière de la Mairie aux coûts du scolaire et du péri-scolaire, **la part des familles est limitée en moyenne à 23% du coût réel**, le reste à charge est financé pour 3% par la CAF et pour 74% par la mairie. Certaines prestations sont entièrement gratuites pour les familles : sorties scolaires municipales, initiation à la natation en piscine, livres de Noël, aide aux devoirs Prof Express.

Réforme scolaire, le retour à la semaine des 4 jours

- **Le retour à la semaine des 4 jours a été demandé et obtenu par la commune**, dès qu'il a été possible de le faire, en conformité avec la volonté des parents d'élèves, des professeurs, et du personnel communal Atsem et animateurs.

Péri-scolaire

- Le site internet Carte+ de réservation péri-scolaire a été modernisé avec l'ajout d'un onglet famille qui permet de renseigner en ligne les informations demandées auparavant en version papier.
- **Création de Conseils péri-scolaires** dans chaque groupe scolaire, permettant une relation directe entre les représentants des parents d'élèves et les élus municipaux.
- Portes ouvertes aux parents en début d'année dans les accueils de loisirs.
- Création de **fêtes péri-scolaires en juin** sous le pilotage des directions d'animations.

Aide aux devoirs

- Mise en place d'un **soutien scolaire en ligne, financé par la commune et entièrement gratuit** pour les élèves de Saint Pierre du Perray via **PROF EXPRESS**. Ce service est dispensé par des professeurs de l'Education Nationale, du CP au BAC : www.soutienscolaire-stdp.com

Service de restauration

- Un nouveau prestataire pour une **restauration de qualité** à la cantine.
- **Le prix maximum du repas de cantine payé par les familles est parmi les moins chers des communes environnantes.**
- Mise en place d'un **Service d'Accueil péri-scolaire** sur le temps de midi pendant les jours de grèves.

Sorties scolaires et classe de découverte

- La municipalité finance chaque année des sorties scolaires de toutes les classes maternelles et élémentaires, qui sont entièrement gratuites pour les familles. Coût (par an) : **30 000 €**
- Elle finance aussi à hauteur de 50 % une classe de découverte pour 2 classes élémentaires.